



Un cadre de vie préservé

Un an après la COP 21, c'est la COP 22 qui vient de se dérouler. Pour nous c'est l'occasion de faire un bilan de la situation bessérienne. Cet enjeu environnemental et sociétal fait partie du grand défi de ce siècle. Et Bessières a décidé de le relever. Ce Bessières Info reprend les actions déjà menées et celles qui sont en projet. Ce travail de fond autour du développement durable a été réfléchi et pensé pour que la qualité de vie des bessériens soit maintenue et améliorée. Ce numéro reprend également des sujets tels que les travaux, l'inscription sur les listes électorales, des actions du service jeunesse et vous annonce les rendez-vous des fêtes à ne pas manquer.

Sommaire

02 / Dans l'actu
Mot du maire, Bessières actualités.

04 / Dossier municipal
DD : la vision de Bessières

07 / Vie politique
Vie intercommunale, libre expression.

08 / Portrait - Vie pratique
*Service culturel :
l'équipe est au complet !*

Édité par la Ville de Bessières. Distribué par la mairie.
Directeur de la publication : Jean-Luc Raysséguié.
Rédaction : Chloé Vazzoler.
Photographies : photothèque municipale.
Création & Impression : SARL AXIDÉAL.
Contact : communication@bessieres.fr

Imprimé sur papier 100 % recyclé. Dépôt légal à parution
Retrouvez-nous sur



Le mot du maire

Le développement durable n'est pas un gros mot. Pour nous, élus de Bessières, c'est un crédo quotidien. Répondre aux besoins actuels sans compromettre le cadre de vie et les besoins des générations futures est la problématique du 21ème siècle. Ici, dans notre petite ville, à notre échelle nous avons pris l'engagement de relever le défi à notre niveau. Au-delà des mots, il se traduit par des actions et une surveillance accrue du respect des normes environnementales. Dans un souci de transparence, la ville s'est dotée de deux outils pédagogiques pour expliquer ces éléments, une vidéo publiée sur notre site internet et notre page Facebook et un guide qui vous est distribué avec ce Bessières Info. Pour compléter ces informations ludiques et accessibles à tous, nous consacrons ce Bessières Info au développement durable. Vous y trouverez notamment un bilan et les projets à venir. A l'approche des fêtes, je tenais à vous convier à notre animation de Noël le 19 décembre et à la cérémonie des vœux le 7 janvier à 11h30 à Soleiha. Je vous souhaite une bonne lecture et d'excellentes fêtes de fin d'années.

Jean-Luc Raysséguier

> L'Hiver est là, les fêtes aussi !



Le lundi 19 décembre, venez nombreux à l'animation de Noël qui aura lieu devant la mairie. Au programme : spectacle sur les super héros, Reine des Neiges, Spiderman, Zorro, Wonderwoman..., il y aura également des sculptures de ballons et ateliers maquillage, sans oublier l'apparition du Père-Noël. Sur place aussi : chocolat chaud et sucreries pour tous.



Le 19 décembre, la saison culturelle municipale prend également possession de la place centrale et du marché. De 10h à 12h, venez écouter un chœur de Gospel mené par Isabelle Bertoli, chanteuse professionnelle. De quoi vous immerger complètement dans l'ambiance chaleureuse et festive de Noël.

Cérémonie des vœux le
7 janvier à 11h30
à Soleiha

Le 7 janvier 2017, l'ensemble du conseil municipal vous convie à la cérémonie des vœux. A cette occasion, vous êtes invités à 11h30 à l'espace Soleiha, chemin de Balza. Ce moment important est l'occasion de faire le bilan de l'année écoulée et de vous présenter les grands projets à venir. Cette cérémonie sera suivie d'un verre de l'amitié.



> RD630 tranche 1 : terminée

Les travaux de la première tranche de la RD 630 se sont terminés le 29 juillet. Le début des travaux de la deuxième tranche sont prévus pour le dernier trimestre 2016, avec notamment l'enfouissement des réseaux (électriques et télécom). Elle devrait être terminée avant la fin du second trimestre 2017. L'objectif de cette réfection était de créer une continuité piétonne et cyclable entre le rond point des Portes de Bessières et le centre ville. Une troisième et dernière tranche est prévue pour 2017 et fera l'objet de la création d'une piste cyclable qui reliera l'ancien magasin Solignac à la voie verte qui arrivera jusqu'au rond point des Portes de Bessières. Ainsi, vous pourrez aller jusqu'à Villemur en vélo en toute sécurité !



Coût des travaux :
 tranche 1 : 240 000 € TTC
 tranche 2 : 290 000 € TTC
 tranche 3 : 93 000 € TTC
 Subventions totales du Conseil
 Départemental(31) : 154 254 €

> 2017, deux élections, quatre dates !

L'année 2017 verra deux élections.
 Les présidentielles : le 23 avril et le 7 mai 2017.
 Les législatives : le 11 et 18 juin 2017.
 Tous les bureaux de vote sont à Armonia.
 Vous avez jusqu'au 31 décembre 2016 pour vous inscrire sur les listes électorales.

> Bessières favorise la participation des jeunes

Le service enfance jeunesse de la ville lance le dispositif « Jeunesse en action ». A compter du 19 décembre 2016, la commune propose aux jeunes bessierains de 15 à 17 ans scolarisés, d'accomplir des missions de participation volontaires en contrepartie du versement de la somme de 20 €. Chaque jeune peut ainsi découvrir les métiers de la fonction publique territoriale et se faire un peu d'argent de poche en s'impliquant dans la commune. Il s'agira d'effectuer des missions de trois heures durant les vacances scolaires 2017 dans le cadre des services techniques, des ressources humaines et des services culture et enfance-jeunesse. Dossier d'inscription disponible à l'accueil de la mairie. Renseignements auprès de Sylvie Bellinger, coordinatrice enfance jeunesse : 05 61 84 55 55. Et sur le site de la ville : www.bessieres.fr



> Initiation à l'informatique pour les seniors

Le CBE du NET organise, en partenariat avec la commune, une formation en direction des seniors sur le thème de l'initiation à l'informatique, co financé par la CARSAT. Cette formation aura lieu sur la commune. Démarrage de la formation : 24 février. Attention les places sont limitées, inscription obligatoire auprès du CBE du NET, 05 62 89 07 70.

Ciné
de Bessières



Le 03/12
à 20h30
Soleiha
Snowden

L'intégralité du programme
sur www.bessieres.fr
et en mairie.

> Le développement durable :

La municipalité a toujours placé le développement durable au cœur de sa réflexion et de ses projets pour la commune. « *Le développement durable doit être pensé en amont de l'évolution d'une ville. Cette problématique environnementale a toujours fait partie de notre vision pour Bessières.* » explique Jean-Luc Raysséguier, le maire. Au fil des années, différents projets et actions ont été mis en place autour de plusieurs axes.

> Un cadre de vie agréable

« *Notre volonté était de développer au maximum les services publics et privés aux Bessiérains tout en maintenant la qualité de vie de la campagne.* » ajoute le maire. En quinze ans, la municipalité a fortement développé les équipements publics, crèche, groupe scolaire Louise Michel, Armonia, Soleiha, boulodrome, skate park, Efferv&sens, city stade, salle d'escalade... Mais aussi, la réhabilitation de l'existant et l'évolution de ce patrimoine ; c'est le cas notamment de la halle et de l'ancienne mairie, pour devenir respectivement, la nouvelle médiathèque, la salle d'exposition et le CCAS.

> Équilibre entre espaces naturels et urbanisation

Le respect de cet équilibre est la recette même de la survie environnementale d'un territoire. Et « *Bessières a toujours prôné une urbanisation maîtrisée tout en répondant à l'évolution de la démographie de notre commune qui est proche de la grande métropole de Toulouse.* » explique Lionel Canevese, adjoint à l'action sociale et solidaire et au développement durable.



Le cœur de ville

> Respect des normes environnementales

« *Veiller au respect des normes environnementales en vigueur et notamment à la pollution atmosphérique a fait partie de nos premières actions lorsque nous sommes arrivés en 2001. Les combats ont été nombreux pour développer la surveillance accrue des critères environnementaux, les études scientifiques régulières.* » précise le maire.

Une station ORAMIP permet de surveiller 24h/24 la qualité de l'air à Bessières. Par ailleurs, une étude médicale a été réalisée en 2006 par l'Institut National de Veille Sanitaire (InVS) et a démontré qu'il n'y avait pas de risque supérieur pour la santé en vivant à proximité de l'incinérateur. A cela, s'ajoutent les études annuelles sur les sols et les végétaux réalisées par l'APAVE, sur l'eau du Tarn réalisées par OTEISS-BEISS en partenariat avec EuroSinf et sur le lait et les œufs par le laboratoire CARSO. Tous les indicateurs sont au vert ! « *Nous avons aussi mis en place depuis 2001, des réunions mensuelles de suivi environnemental d'Econotre, où nous invitons, des élus de communes voisines et l'association ABCDE afin de contrôler l'évolution des analyses.* » souligne Lionel Canevese.

Chiffres Clés

2,7 km

de pistes cyclables dans Bessières

65000 foyers

C'est la production d'électricité verte avec Econotre et le barrage hydraulique et bientôt près de 3 000 foyers supplémentaires avec les projets en cours.

68 %

Du territoire de Bessières occupé par les espaces naturels et agricoles.

la vision de Bessières



Le Torn

> Engager la commune dans la transition énergétique

Autre défi que la municipalité souhaite relever : accompagner la transition énergétique en installant des procédés économiques et des énergies renouvelables. Depuis 2010, la commune s'est engagée dans une démarche d'économie de consommation d'électricité publique, ce qui se traduit par une économie de 20% sur la facture annuelle. Par ailleurs, la municipalité s'est engagée sur deux dossiers d'installations photovoltaïques. Le premier concerne un parc solaire de 11,6 hectares sur deux champs près des Portes de Bessières et l'autre qui est la couverture du parking de Louise Michel. **« Nous avons souhaité marquer avec force notre volonté de développer ces énergies vertes et prouver que Bessières voulait prendre largement sa part de travail dans cette transition nécessaire. »** conclut Lionel Canevese.

> Développer les transports raisonnés

La municipalité a travaillé étroitement avec le Département afin d'obtenir davantage de ligne de bus (quatre lignes de bus, une ligne expresse Hop ! 4). Ensuite, le transport à la demande qui permet à des personnes âgées et à mobilité réduite de continuer à se déplacer vers les commerces, vers les services publics et sur les lieux de loisirs. Le covoiturage rencontre un succès écrasant dans les grandes villes et s'installe petit à petit dans des villes comme la nôtre. La municipalité a souhaité favoriser cette évolution en créant un parking de covoiturage à l'entrée de la ville. Rézo Pouce s'est installé sur la commune depuis janvier 2016, c'est un excellent moyen de transport propre. Aussi Pédibus, un autobus pédestre qui a été utilisé dans le cadre du ramassage scolaire à Bessières en 2013. **« La commune l'a fortement encouragé. Nous avons investi dans du matériel de sécurité routière pour encadrer le dispositif. Nous avons toujours cette volonté. »** explique Lionel Canevese. **« Nous essayons aussi de développer les pistes cyclables. »** ajoute Lionel C.

Le contournement de Bessières, prévu pour 2020 va venir améliorer davantage la qualité de vie, puisque l'objectif c'est zéro camion de plus de 3,5 tonnes en centre ville. **« Nous avons décidé de réaliser un tracé avec une entrée après Buzet et une sortie uniquement aux Portes de Bessières. Il n'y aura pas de sorties qui desserviront le reste de la ville. De cette façon, nous préservons le commerce du centre ville, puisque les populations continueront à y passer pour se déplacer dans la ville. »** déclare le maire.



> Brèves

Trois bornes pour voitures électriques vont être installées sur la commune. La première dès 2017.

Le projet de revalorisation de terres polluées ne se fera pas à Bessières. **Sita Remédiation** a informé la mairie qu'elle étudiait un autre site sur la Région.

L'**Agenda 21** de Bessières de 2012 va faire l'objet d'une évaluation durant l'année 2017.

Le **tri sélectif** fait aussi partie du développement durable et ce sont vous les acteurs. Savez-vous comment trier vos déchets ? Si

vous avez un doute, rendez-vous sur www.bessieres.fr/guide-du-tri/. Outre la collecte traditionnelle de déchets, n'oubliez pas qu'à Bessières il y a des bornes enterrées, des toutounets, un apport volontaire (piles, cartouches d'encre...) en mairie. Vous pouvez aussi vous rendre dans les déchetteries de Garidech et de Villemur. Pour plus d'informations : www.bessieres.fr/votre-quotidien/environnement-propre/les-dechets/. Un dispositif d'aide au financement du permis de conduire va prochainement être mis en place en partenariat avec la Mission locale. Renseignements auprès du CCAS, 05 61 63 45 12.

> L'évolution en image

Voici les images de l'un des terrains qui devrait accueillir un parc solaire..



En 2001, la municipalité de Monsieur le Maire Raysséguier prend en charge ce dossier et réhabilite le champ.

En 2019, 8,5 hectares dédiés à la production d'énergie propre.

> Les pneus, ça avance !

Alors que l'autorisation d'exploitation remonte à 1992, la municipalité depuis 2001 mène un combat auprès de la préfecture dans la volonté d'évacuer ces pneumatiques. Quels sont les derniers éléments ? Un arrêté du Préfet du 4 février 2016 a notifié une mise en demeure pour procéder à l'évacuation par l'exploitant sous peine de conséquences financières applicables dans un délai d'un mois. Les élus ont organisé une rencontre avec l'exploitant, à l'issue de laquelle il n'a pas donné suite à la proposition de rachat de la mairie. Dernièrement, en date du 10 octobre 2016, la Préfecture a émis un nouvel arrêté de consignation de somme. Et La mairie a sollicité une rencontre avec le Préfet, elle devrait avoir lieu au mois de décembre.



3 questions à...

Lionel Canevese

Adjoint chargé à l'action sociale et solidaire, et au DD

"Une volonté politique énoncée et appliquée"

Que signifie le « développement durable » à Bessières ?

C'est l'engagement et la volonté de cette municipalité, depuis de nombreuses d'années, d'inscrire la commune dans un développement harmonieux et respectueux du cadre de vie prenant en compte différents aspects, notamment l'économie, le social et l'environnemental. C'est ce qui a conduit l'équipe municipale à mettre en place dès 2010 et en concertation avec les habitants, un agenda 21 qui sert de référence de manière transversale aux actions et aux projets.

Concrètement, comment cela se traduit-il ?

En premier lieu, par le maintien de l'équilibre entre l'urbanisation et les espaces naturels ou agricoles qui occupent toujours 68% du territoire de la commune. Mais aussi par des actions orientées vers les économies d'énergie, telles que la mise en place d'un éclairage public piloté par une horloge astronomique ou la gestion centralisée des bâtiments municipaux ; par des actions destinées à faciliter la mobilité des personnes, la mise en place de Rezo pouce ou le développement des voies cyclables, par exemple, et d'autres axées sur le lien social et la solidarité, l'existence des jardins solidaires de la Bartaulo et le transport à la demande, pour ne citer que celles-là. Sans oublier la surveillance continue exercée sur le fonctionnement de l'incinérateur. La liste est loin d'être exhaustive mais elle illustre une volonté politique clairement énoncée et surtout appliquée.

Quels sont les projets à venir ?

Je citerai tout d'abord ceux concernant le volet environnemental avec l'installation prochaine de bornes de recharge pour les véhicules électriques mais aussi la prolongation de la voie verte jusqu'aux portes de Bessières ou bien encore la création d'ombrières et d'un parc photovoltaïque, ce dernier projet étant espéré à l'horizon 2019. Sur un autre registre, je citerai l'extension, effective depuis peu, du dispositif de transport à la demande et bientôt dans le cadre d'un partenariat avec la Mission locale, une action de cofinancement du permis de conduire pour permettre à des jeunes Bessiérains d'accéder à l'autonomie et les aider dans leur recherche d'emploi ou de formation.

> Vie intercommunale

> Solidarité intercommunale pour les demandeurs d'asiles

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA) va être prochainement opérationnel sur la commune de Villemur-sur-Tarn. L'opérateur retenu par l'Etat est l'association France Horizon. 12 appartements de l'OPH 31 seront affectés à ce CADA pour 67 demandeurs d'asile (4 « isolés » et des familles). Environ 40 demandeurs d'asile arriveront fin novembre. Le CADA atteindra les 67 personnes en février 2017.

Dans ce contexte, l'ensemble des maires de la communauté de communes Val Aïgo et le maire de Buzet ont décidé unanimement en bureau communautaire de faire preuve de solidarité. C'est pourquoi, ils ont décidé notamment de se répartir la prise en charge des frais de repas scolaires pour les enfants demandeurs d'asile.



> Libre expression des groupes

Groupe majoritaire, Bessières pour tous

Chères Bessiéraines, Chers Bessiérains,

La majorité s'est positionnée favorablement à l'accueil du futur lycée nord. La municipalité a mis tous ses atouts sur la table lors de sa candidature. La Région doit communiquer sa décision courant décembre, qui prendra en compte les aspects démographiques et géographiques. Cette décision, nous le savons, sera prise dans l'intérêt de nos jeunes. Seul regret, l'opposition qui n'a pas souhaité soutenir officiellement un projet aussi structurel qu'un lycée.

Excellente fin d'année à tous et bonnes fêtes !

Groupe minoritaire, Bessières plus simplement

Sécurité :

En qualité d'élus responsables nous nous interrogeons sur le bien-fondé des arguments énoncés par Monsieur le Maire.

Les préconisations sur la sécurité ne sont-elles pas les mêmes à Villemur, Montjoire, la Magdelaine... et Toulouse ?

Ces villes ont assuré leurs manifestations ...

A Bessières non... notre Commune serait-elle un territoire à risques ?

Malgré ce contexte difficile, il faut continuer à VIVRE...

Fièrement, ensemble, relevons la tête.

Excellentes fêtes de fin d'année à Tous.

> Service culturel : l'équipe est au complet !



Laura, Anne, Yannick, Laura et Marie

La commune vient de créer un nouveau service culturel. Aujourd'hui, face à la qualité et la diversité des équipements culturels de la ville, la municipalité a décidé de consolider sa politique culturelle autour d'un service dédié.

L'équipe se compose d'Anne Julien, adjointe chargée, notamment, de la culture, de Yannick, responsable du service, de Laura et Marie, agents à la médiathèque et Laura, régisseuse et projectionniste. « *Entre le cinéma, la médiathèque, les spectacles et la future salle d'exposition, il y en a pour tous les goûts et les couleurs. Notre défi et notre volonté c'est de pouvoir faciliter l'accès à la culture pour tous les Bessierains, des plus petits aux plus grands. Pour cela, nos deux caps sont : maintenir notre politique tarifaire très accessible et développer l'offre en matière culturelle* » explique Anne Julien. Yannick, qui vient de prendre ses fonctions, s'est fixé pour mission de coordonner l'ensemble des équipements afin d'assurer une continuité de l'offre culturelle et de créer des passerelles entre ces différents arts et loisirs. La salle Soleiha, ouvre deux fois par semaine ses portes au public pour des séances de cinéma, le samedi à 17h30 et à 20h30. Cette même salle accueille régulièrement les spectacles de la saison culturelle, concert, théâtre, danse. Quant à la médiathèque, elle est ouverte le mardi de 16h à 19h, le mercredi de 10h à 12h15 et de 14h à 19h, le vendredi de 14h à 19h et le samedi de 10h à 13h et de 13h30 à 17h et propose des animations mensuelles. La future médiathèque et salle d'exposition auront pour vocation de proposer régulièrement des expositions et animations. La mairie, dans le cadre de la refonte de son site internet, a aussi dédié un mini site réservé à la culture, www.culture.bessieres.fr. Sur ce site, vous trouverez l'ensemble des informations culturelles de la ville, programmation des spectacles et du cinéma, médiathèque, horaires et tarifs. La page facebook municipale diffuse aussi l'actualité de ce service, rendez-vous sur www.facebook.com/bessieres31.

Vie pratique

Bloc-notes

19 décembre
Animation de Noël
de 9h à 12h devant la mairie
et dans le marché

7 janvier
Cérémonie des vœux
à la population
à 11h30 à Soleiha

Collecte

Ordures ménagères :
tous les mardis et vendredis

Tri sélectif :

Agglomération : 07/12, 21/12
Centre ville : 08/12, 22/12

Encombrants Véolia



Encombrants Emmaüs 82



Déchets verts



Sur inscriptions au 05 81 28 50 02

Pharmacie de garde

Trouver une pharmacie de garde
24/24h et 7/7jrs
sur www.3237.fr
ou par téléphone au 3237